

Wasquehal, le 28 mars 2025

Isabelle Boutroy  
Kinésithérapeute  
Calais

Hotel de ville  
Maire de Wasquehal  
1 rue Michelet  
59290 WASQUEHAL

Sylvie Charles  
Investigatrice- Rédactrice  
Nord

LETTRE OUVERTE  
Notifiée par mail

Gilles Delpierre  
Retraité  
Pas de Calais

Objet :  
Entrée en Résistance

Sylvie Demonchy  
Brigadier-chef Police Nationale  
Pas de Calais

Madame la Maire,

Noel Lapierre  
Agro-tourisme en retraite  
Les Ardennes

L'entrée en résistance a bien été officialisée le 9 novembre 2024. **L'entrée en résistance n'est pas soumise à votre approbation.** C'est un droit et une obligation, que vous avez choisi d'ignorer, ce qui n'est pas le cas de citoyens, dont nous faisons partie. Quant à votre Directeur de cabinet, Alexandre Louis Osinski, il serait nécessaire qu'il prenne connaissance de notre Constitution du 4 octobre 1958 et de ses annexes : le préambule de 1946 et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Rose Mary  
Commerçante  
La Mayenne

L'officialisation de l'entrée en résistance est notifiée auprès d'Europol. Celle-ci sera suivie d'un complément de plainte auprès de la Cour pénale Internationale.

Emilie Tommasi  
Auteur/Réalisatrice  
Nord

Il est en effet important d'officialiser notre droit et notre obligation d'entrer en résistance, vers des structures officielles extérieures, en raison de vos attitudes. Attitudes qui englobent l'ensemble des politiques et le gouvernement actuel.

Florence Verheyen  
Eleveuse  
Secrétaire du Syndicat National  
Agricole Verte France  
Présidente de l'Association  
Mont Transet Vent Debout  
Environnementale  
Creuse

Nous avons les écrits du ministre des Affaires Russes, Serguei Lavrov, ainsi que ceux d'Emmanuel Macron, qui confirment la mise en place d'une gouvernance mondiale depuis plusieurs années, à notre insu, et **au préjudice des populations,** en total violation avec notre souveraineté de la Nation.

Christophe Vovard  
Brigadier-Chef Police Nationale  
La Sarthe

Or, la mise en place de cette gouvernance mondiale correspond en tout point à une attaque terroriste, en ce qui concerne la population française mais également pour les autres populations. Falsifié la Constitution du 4 octobre 1958 est non seulement irrecevable, mais s'est un crime. Je vous invite à voir notre code pénal.

Philippe Wax  
Entrepreneur  
Aix en Provence

...

La France, comme l'ensemble des autres Nations sont sous le coup du terrorisme, de la criminalité, ce qui est démontré avec des éléments

factuels dans le rapport n°1, le terrorisme d'Etat et le rapport n°2 les atteintes portées aux intérêts fondamentaux de la Nation. C'est pourquoi la France est devenue la terre d'asile des plus grands réseaux du grand banditisme, voir le rapport d'EUROPOL d'avril 2024.

A la lettre ouverte d'Europol, vous trouverez également, en pièce jointe, une déclaration sur la trahison nationale et internationale de puissances étrangères, d'organisations internationales, contre la France.

**Des citoyennes**

**Et**

**Des citoyens**

**Français**

**De toute la France**

**Y compris**

**Des départements**

**Hors métropole**

**La Corse**

**La Réunion**

**La Gualoupe**

**La Martinique**

**Mayotte**

**Nouvelle Calédonie**

**Saint Barthélémy**

**Saint Martin**

**Saint Pierre et Miquelon**

**Les Îles de Wallis et Futuna**

**...**

Et, vous trouverez également, les éléments concernant cette gouvernance mondiale dans un fascicule, ainsi que la copie de la lettre ouverte adressée à Sergueï Lavrov, Ministre des Affaires étrangères de la Fédération russe.

Pour être plus clair, les faits prouvent que vous êtes les ennemis de la France. Pour la seconde fois, et, il n'y en aura pas de troisième, nous vous invitons à nous rencontrer afin de mettre en place la base opérationnelle de la résistance à la Mairie de Wasquehal, en bonne intelligence.

Une fois encore, nous souhaitons éviter toutes violences. Il est évident que vous n'avez pas pris la peine de lire les rapports. D'autres l'ont fait, et, ils commencent à comprendre la gravité de la situation. Le bluff, les mensonges, l'incompétence, ont leurs limites face à leurs conséquences, face à la réalité.

Et, la réalité s'impose à vous. La souveraineté de la Nation, donnée par notre Constitution du 4 octobre 1958 originelle, nous oblige, en cas d'attaque de puissances étrangères comme de la trahison de nos représentants, dont vous faites partie, d'utiliser tous les moyens afin de la défendre et d'œuvrer à son exercice. Vous ne pourrez pas vous opposer indéfiniment à la mise sous tutelle de la mairie de Wasquehal comme cela est le cas pour toutes les autres institutions.

Nous ne sommes pas les seuls à avoir découvert « vos noirs projets ». Vous êtes invitée à aller sur le site de l'Élysée et à prendre connaissance de l'intervention d'Emmanuel Macron lors du sommet du G20 des 18 et 19 novembre 2024. Mais, allez voir également les interventions des autres chefs d'États. Le point central de leurs préoccupations : le respect de « l'État souverain ». Ce n'est pas seulement la population française qui va se soulever, mais toutes les populations.

Emmanuel Macron n'est plus crédible. La violation publique de notre Constitution, ses mensonges sur les élections européennes, sa tentative de la mise en place d'un gouvernement bicéphale, ne sont pas passés inaperçus à l'étranger, et son ingérence dans les États, avec la Russie et ses liens avec le monde islamique politique extrémiste font de la France une cible. Les commentaires sur son intervention au G20, et qualifiée « d'insincère ». Nous sommes loin du sommet du G20 de septembre 2023, où, ils avaient pris comme devise : « : « **Une seule planète, une seule famille, un même avenir, telle est notre devise.** »

Un autre problème va toucher la France. C'est la propagande de Gérard Darmanin contre les « narcotrafiquants », qui n'est qu'un leurre. La haute criminalité est au cœur même de nos finances, et elle a la gouvernance de la haute finance mondiale, et Gérard Darmanin y a participé lors de son passage aux finances publiques, puis en qualité de Ministre de l'Intérieur.

Aussi, il va de soi qu'il est souhaitable que vous apportiez une réponse rapide, s'agissant d'une deuxième sollicitation, vous avez donc jusqu'au 20 avril 2025 maximum. Une fois encore, nous souhaitons que cette résistance se fasse sans violence, en bonne intelligence.

En espérant que vous saurez mesurer la gravité de la situation et ses conséquences, veuillez recevoir, Madame la Maire, l'assurance de nos salutations distinguées.

Des citoyennes et des citoyens Français